

LUNDI 12 AVRIL
JOURNÉE "JURIDIQUE"

éducation
Sud 31
65



**L'ADMINISTRATION VOUS
RAPPELLE VOS DEVOIRS ?**



**LE SYNDICAT
VOUS RAPPELLE VOS DROITS !**

THÉÂTRE FORUM

CE QUE DISENT LES TEXTES

ATELIERS D'ÉTUDES DE CAS

LA LIBERTÉ
PÉDAGOGIQUE ?

STAGE ANTI-HIÉRARCHIE

2 JOURNÉES DE FORMATION SYNDICALE

OUVERTES À TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DE DROIT SUR VOTRE TEMPS DE TRAVAIL

DEMANDE À FAIRE AVANT LE JEUDI 11 MARS INCLUS

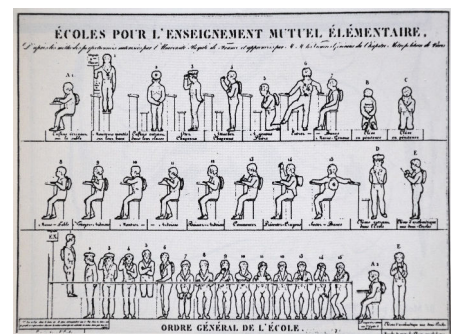
**UTILISER L'ESPACE POUR UNE
PÉDAGOGIE ÉMANCIPATRICE**

ATELIER PÉDAGOGIES

FREINET

INSTITUTIONNELLE
SOCIALE

ATELIER: COMMENT FAIRE LORSQU'ON EST
REMPLAÇANT.E.S ?



MARDI 13 AVRIL
JOURNÉE "PÉDAGOGIQUE"

PROGRAMME DES 2 JOURNÉES

Ça se passe dans les locaux de Solidaires, 52 rue Jacques Babinet
Pour des raisons d'organisation, faites nous signe si vous comptez participer !

Lundi 12 Avril-Journée "Juridique"

9h-16h30

Repas : chacun.e ramène de quoi partager

- **Pouvoir s'opposer à nos chef.fes, acquérir des réflexes face à la hiérarchie, se défendre au regard de ce que disent les textes et les statuts:** intervention de P.Guevara de la commission Juridique de la fédération des syndicats de Sud Education.

Ateliers

- **Théâtre forum** : mise en situation d'oppression hiérarchique.

- **La liberté pédagogique:** un engagement politique. Jusqu'où peut-on aller ? Quelle répression ?

- **Etudes de cas.**

- **Production de supports à diffuser : connaître ses droits !**

Mardi 13 Avril-Journée "Pédagogique"

9h-16h30

Repas : chacun.e ramène de quoi partager

- **Présentation et débat (selon disponibilité des intervenants) : comment faire en sorte que l'Ecole soit un lieu ouvert de ren-contre et de confrontation travaillant les questions qui nous concernent.** Enseigner en plein air, se réunir en assemblée sur les places publiques, s'organiser pour répondre à des urgences sociales sont autant de pratiques qui redonnent sens au commun.

Ateliers

- **Comment faire lorsqu'on est remplaçant.e.s ? Quand on a les élèves 2h/semaines ?**

- **L'organisation de l'espace pour émanciper ? Des apports en pédagogie sociale, Freinet, et Institutionnelle.**

Pour participer il suffit d'en faire la demande au moins un mois à l'avance soit avant le 11 Mars au DASEN (primaire), au chef d'établissement (secondaire) ou à la DPAE4 du Rectorat pour les Aed et Aesh. Modèle de courrier ci-dessous.

Nom

Fonction

À..., le...

Affectation

M. le DASEN (primaire)

s/c M.Mme l'Inspecteur.trice de l'Éducation Nationale (primaire)

M la Recteur de l'académie de Toulouse (secondaire et précaires)

s/c M ou Mme le-a principal-e ou le-a proviseur-e (secondaire)

s/c M le responsable de la DPAE4 (précaires)

Je soussigné-e demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage syndical, qui se déroulera les 12 et 13 Avril à Toulouse, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris).

SIGNATURE

SUD ÉDUCATION
52 RUE JACQUES BABINET
31100 TOULOUSE
TÉL : 05.62.14.66.74



CNT-SSE
33 RUE ANTOINE PUGET
31200 TOULOUSE
TÉL : 09.52.58.35.90

